

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE GRAND AUVERNE

Par arrêté préfectoral du 4 septembre 2012, une enquête publique est ouverte à la mairie de GRAND AUVERNE, pendant une période de 31 jours, du 1^{er} octobre au 31 octobre 2012 inclus, portant sur la demande présentée par M. Mickaël BELAY pour être autorisé à procéder à l'extension de l'élevage porcin qu'il exploite au lieu-dit « Launay » à GRAND AUVERNE.

Cet établissement est soumis à la rubrique 2102-1 de la nomenclature des installations classées.

Communes concernées par le plan d'épandage : GRAND AUVERNE et LA MEILLERAYE DE BRETAGNE,

Communes touchées par le rayon de 3 km. autour de l'établissement : GRAND AUVERNE, LA MEILLERAYE DE BRETAGNE, MOISDON LA RIVIERE, RIALLE.

Madame Françoise BELIN, attachée principale de la Ville de Nantes en retraite, est désignée par le président du tribunal administratif de Nantes en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. René PRAT, retraité de l'armée, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Madame Françoise BELIN est chargée de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de GRAND AUVERNE les observations du public aux dates et heures ci-après :

- le lundi 1^{er} octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le jeudi 11 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le vendredi 19 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le jeudi 25 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30,
- le mercredi 31 octobre 2012 de 9 h 30 à 12 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra y prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr (Nos publications, les installations classées pour la protection de l'environnement).

Le public pourra formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de GRAND AUVERNE, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Il peut également les adresser au commissaire-enquêteur à la mairie de GRAND AUVERNE, 7, rue Barre David 44520 GRAND AUVERNE ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : icpe-agricoles@loire-atlantique.pref.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) dès lors que le commissaire-enquêteur les aura transmis en préfecture. Ils seront également tenus à la disposition du public en mairie de GRAND AUVERNE pendant un an.

Toute information concernant le projet peut être demandée à M. Mickaël BELAY, Launay, 44520 GRAND AUVERNE.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet, assortie de prescriptions, ou un refus.